

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !  
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne** 17 Mars 2025 – n°8194

> Guignes. Twing Raid. Ils roulent 4 000 Km au volant de leur Twingo pour une opération solidaire.

**GUIGNES**

## TWING RAID. Ils roulent 4 000 km au volant de leur Twingo pour une opération solidaire

Du 24 février au 6 mars, Lorenzo et Angelo ont participé au Twing Raid, périple solidaire en Twingo visant à livrer des denrées et des fournitures scolaires au Maroc.

Lorenzo et Angelo, tous deux ingénieurs en performance industrielle, viennent de participer à une aventure humaine inoubliable. Avec l'association Les Audacieux du Raid, ils ont pris part à la deuxième édition du Twing Raid, un raid automobile qui a regroupé près de 300 équipages venus de toute la France.

Au volant de leur Twingo numéroté 112, ils ont tenté de rejoindre Marrakech (Maroc) au terme d'un parcours de 4000 km. L'occasion de tester leurs limites, mais surtout de contribuer à une action solidaire.

« Cette aventure va nous permettre de partager des moments conviviaux avec des passionnés, de faire preuve d'entraide face aux difficultés, et de soutenir des populations dans le besoin en fournissant des denrées essentielles et du matériel scolaire pour les écoles locales », expliquaient les deux pilotes avant leur départ.

### 300 kits de fournitures scolaires livrés

Originaire de Guignes, Lorenzo adore les voyages et la mécanique, une passion qu'il partage avec son collègue mayennais Angelo. Après avoir préparé et aménagé avec soin leur voiture à partir du véhicule de base qui leur a été gracieusement



Lorenzo et Angelo ont pris le départ du Twing Raid 2025 au volant de la Twingo n°112 GVRSM77

offerte par le garage Renault de Guignes, ils ont quitté la ville briarde le 24 février en direction Saint-Sébastien (Espagne).

Le lendemain, après les contrôles administratifs, mécaniques et la remise des dons aux Restos du Cœur, ils ont tracé vers le Maroc où ils ont rejoint Tanger en bateau, avant de traverser le Haut-Atlas jusqu'à Midelt. « Du 28 février au 3

mars, nous avons effectué des étapes de pistes et des actions solidaires avant le retour en Espagne, qui a eu lieu le 6 mars », précisent les deux amis.

Cette année encore, le Twing Raid a permis aux Restos du cœur de récolter 1500 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène, apportés par les participants. L'objectif était également de pouvoir distribuer des

kits de fournitures dans plusieurs écoles primaires du Maroc afin de favoriser l'accès à l'éducation à plus de 300 élèves, dans des régions très pauvres et difficiles d'accès, qui manquent énormément de moyens. « Grâce à la générosité et mobilisation du Twing Raid, plus de 300 kits de fournitures scolaires complets ont pu être fournis », se réjouissent Lorenzo et Angelo.

> Dossier. Projets. *Malgré un contexte économique tendu, département et région poussent les Contrats ruraux.*

## PROJETS. Malgré un contexte économique tendu, Département et Région poussent les Contrats ruraux

Une des aides financières qui aident les maires à mener à bien leurs projets d'aménagement du territoire sont les Contrats ruraux. Mais le contexte budgétaire les menace-t-il ?

### SEINE-ET-MARNE

Le mardi 11 mars 2025, une soixantaine de maires seine-et-marnais se sont rassemblés à Melun pour signer plusieurs Contrats ruraux (CoR). Ce dispositif, initié par la Région Île-de-France et cofinancé par le Département de Seine-et-Marne, vise à soutenir financièrement des projets de développement portés par les communes de moins de 2 000 habitants ou leurs groupements. Malgré un contexte budgétaire tendu, l'engagement demeure intact et conforte une politique de proximité cruciale pour les territoires ruraux.

### Des contraintes budgétaires

Le « Nouveau contrat rural » remonte à la fin 2016, lors du premier mandat de Valérie Pécresse. Les premières affectations ont été votées en mai 2017. Les chiffres annoncés témoignent de l'ampleur de l'opération : 282 contrats ont été votés et signés depuis le début du mandat de la présidente de Région, pour un montant total de 44,8 millions d'euros de subventions régionales.

Les projets éligibles couvrent l'investissement dans le patrimoine communal (bâtiments ouverts au public, routes ou

espaces partagés) jusqu'à un plafond de 500 000 euros de dépenses. Le taux de subvention maximum s'élève à 40 % pour la Région (avec un plafond de 200 000 €) et 30 % pour le Département (plafond de 150 000 €).

Ces financements encouragent l'aménagement d'équipements de proximité, à condition de respecter la réglementation environnementale et de viser une cohérence territoriale.

Face à une salle comble d'élus, Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne, a insisté sur un contexte de rigueur imposé par l'État : « Soyez rassurés, on présente en quelques semaines et on maintient notre politique contractuelle. Valérie Pécresse m'a dit : 'La Région c'est pareil'. Le bon sens nous le dit 'ça marche', alors pourquoi ne pas continuer ? »

Sur le plan financier, le Département doit dégager 45 millions d'euros d'économies, mais son président affirme que le cap sera tenu.

Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, a également rappelé les difficultés rencontrées : « L'État,

pour renflouer ses caisses, nous confisque nos recettes fiscales. Et il faut y ajouter les fausses prévisions de TVA de Bruno Le Maire. »

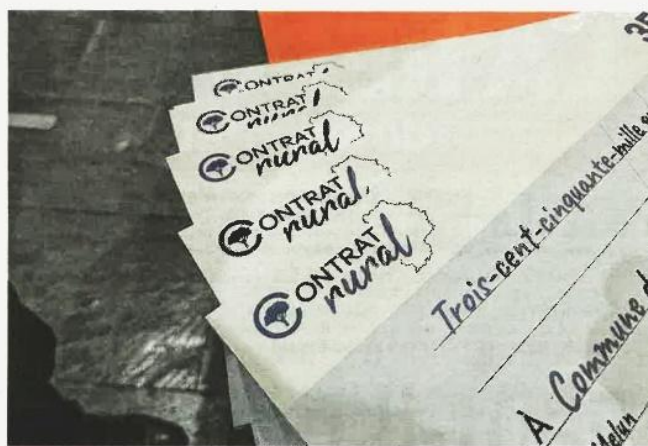
Malgré cette conjoncture, elle assure que les aides aux communes ne feront pas les frais des coupes budgétaires : « On ne reviendra pas sur notre engagement sur les contrats ruraux. »

### L'aménagement au cœur des priorités

Au nom de cette stratégie volontariste, la présidente de Région a réaffirmé son ambition de mener une « politique des 20 minutes », une approche visant à rapprocher les services publics essentiels des habitants, même dans les zones reculées.

Tous deux ont pu constater l'arrivée importante de nouvelles familles en zone rurale depuis le Covid. « On a l'arrivée de nouveaux enfants qui ont besoin d'être scolarisés. Par conséquent, on construit des groupes scolaires », appuie Valérie Pécresse.

Elle complète également avec le domaine de la santé : « On parle souvent de désert médical en Seine-et-Marne, nous visons donc les projets de maisons de santé. »



Les Contrats ruraux, présentés sous la forme de chèques, ont été remis aux maires bénéficiaires du soutien financier. W. LRS/77

Dans cette idée des 20 minutes, ils appuient alors sur la nécessité de travailler sur la question des mobilités. « On ne mettra jamais un RER dans chaque ferme. Il faut alors pouvoir permettre à tous de se déplacer. Mais se déplacer seul dans une voiture n'est pas la solution », affirme Valérie Pécresse.

Si l'État apporte souvent

son soutien sur les projets titanesques, les micro-projets tels que les réfections des églises et les voiries sont pourtant d'une importance capitale pour la vie des petites communes. L'église de Léchelles a par exemple bénéficié d'un contrat rural pour sa rénovation.

Pour Jean-François Parigi, ces contrats ruraux sont là pour soutenir les « maires bâtisseurs »

et il confirme vouloir « accompagner ceux qui connaissent leur commune », tout en maintenant l'équilibre entre les zones urbaines et rurales.

Malgré des finances régionales et départementales mises à rude épreuve, les deux institutions affichent leur détermination à poursuivre ces Contrats ruraux.

• William LACAILLE

## 3 QUESTIONS À FRANÇOIS DEYSSON

François Deysson est maire du petit village de Villecerf, près de Moret, mais aussi président de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne (AMR 77).

### 1. Quel est l'impact économique de l'instabilité politique actuelle sur les petits villages ?

Tout le monde comprend les problèmes financiers de l'État, mais il ne faut pas faire porter la responsabilité de ces problèmes aux collectivités territoriales, puisque les communes sont dans l'obligation de présenter des budgets équilibrés, contrairement à l'État. C'est pour ça que j'étais intervenu au mois de décembre, lorsqu'il était question de retirer 70 M € au Département. En effet, le lien entre collectivités et communes est essentiel, car si les communes ont moins d'argent pour faire des travaux, l'agenda des entreprises va se réduire comme peau de chagrin et cela va accroître le chômage. Enfin, dans tous les vœux que j'ai fait en janvier, j'ai appelé à ce que la loi de finances nous préserve dans une certaine stabilité, car quand on gère une petite commune, on a besoin d'une vue à deux ou trois ans.

### 2. Est-ce que les contrats ruraux viennent compenser cette situation financière complexe ?

On ne peut pas dire que l'État a arrêté d'investir, puisqu'il y a toujours des subventions telles que la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux, ndlr) ou le Fonds vert (soutien des investissements locaux qui permettent d'accélérer la transition écologique, ndlr), mais cela ne suffirait pas sans l'appui de la Région et du Département. Sans cette aide, toutes les communes auraient de gros soucis financiers.

### 3. Aujourd'hui, peut-on dire que les villages sont dépendants financièrement de la Région et du Département ?

Je ne parlerai pas de dépendance, mais de partenariat étroit. Si certains de ses financements venaient à être réduits, la situation deviendrait donc très compliquée. N'oublions pas que les communes ont vu le retrait des taxes d'habitation et



François Deysson reconnaît la nécessité du soutien de la Région et du Département. G. F. RSM/77

à un moment donné, on ne peut pas tout mettre sur le dos de la taxe foncière. La capacité d'autofinancement des communes s'en trouve donc fatalement réduite. Notre association ne fait pas partie du registre des pleureuses, mais sans l'établissement pérenne des relations de partenariat entre la commune, le Département, la Région et l'État, les choses deviennent impossibles.

• Geoffrey FAUCHEUX

## Quelles communes ont été subventionnées ?

Argentières - 318 500,00 € / Aulnoy - 350 000,00 € / Boisdon - 101 850,00 € / Boissise-la-Bertrand - 350 000,00 € / Boitron - 196 822,51 € / Bréau - 241 809,75 € / Chaintreaux - 350 000,00 € / Changis-sur-Marne - 350 000,00 € / La Chapelle-Gauthier - 233 100,00 € / Chauffry - 336 000,00 € / Chevru - 350 000,00 € / Chyry - 226 768,23 € / Cios-Fontaine - 75 627,80 € / Condé-Sainte-Libiaire - 334 006,40 € / Coulombs-en-Valois - 350 000,00 € / Courtomer - 205 516,50 € / Crouy-sur-Ourcq - 350 000,00 € / Étrépy - 350 000,00 € / Everly - 250 385,63 € / Fontaine-le-Port - 350 000,00 € / Forfry - 350 000,00 € / Fublaines - 350 000,00 € / Gesvres-le-Chapitre - 161 000,00 € / Gironville - 350 000,00 € / Gurcy-le-Châtel - 349 860,00 € / Hermé - 350 000,00 € / Jutigny - 350 000,00 € / Larchant - 350 000,00 € / Lizines - 350 000,00 € / Lorrez-le-Bocage-Préaux - 350 000,00 € / Luisetaines - 350 000,00 € / Marles-en-Brie - 350 000,00 € / Melz-sur-Seine - 346 090,58 € / Mondreville - 350 000,00 € / Mons-en-Montois - 350 000,00 € / Neufmoutiers-en-Brie - 301 366,82 € / Ozouer-le-Voulgis - 345 100,00 € / Paley - 293 540,84 € / Le Plessis-Feu-Aussoux - 350 000,00 € / Saint-Brice - 350 000,00 € / Saint-Cyr-sur-Morin - 350 000,00 € / Saint-Germain-Laxis - 349 484,10 € / Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux - 350 000,00 € / Saint-Just-en-Brie - 213 997,00 € / Saint-Loup-de-Naud - 350 000,00 € / Saint-Remy-de-la-Vanne - 350 000,00 € / Saint-Siméon - 280 127,00 € / Salins - 350 000,00 € / Sancy-les-Meaux - 350 000,00 € / Seine-Port - 350 000,00 € / Solers - 350 000,00 € / La Tombe - 198 800,00 € / La Trétoire - 336 350,00 € / Troycy-en-Mulden - 249 952,50 € / Verdolot - 350 000,00 € / Villeneuve-sous-Dammartin - 350 000,00 € / Vignely - 350 000,00 € / Villeneuve-sur-Bellot - 350 000,00 € / Villiers-en-Bière - 350 000,00 € / Voulangis - 350 000,00 € / Vouls - 350 000,00 € / Vulaines-lès-Provins - 339 500,00 € / SIVOM Conches-Guermantes - 539 000,00 € / SIVU Rebais/Saint Léger - 475 638,01 € / SIVP de Recloses et Villiers-sous-Grez - 228 940,98 €



## Ces projets qui verront le jour grâce à une aide du Département ou de la Région

### « C'est le second contrat que nous signons »

#### GRISY-SUISNES

Début janvier 2025, la ville de Grisy-Suisnes et la Région Île-de-France ont renouvelé leurs vœux ! Et pour cause, la commune de près de 2 800 habitants a signé un nouveau contrat d'aménagement rural début janvier. « C'est déjà le second contrat que nous signons avec la Région », a résumé le maire, Jean-Marc Chanussot.

#### 750 000 euros

Le premier contrat, signé il y a quelques années maintenant, avait en effet permis d'assurer une partie du financement de l'espace Les p'tits

marmitons, rue des bois, qui sert notamment de réfectoire aux écoliers. Le second, quant à lui, doit sécuriser le financement de trois projets, comme la création d'un nouveau dojo, la construction d'une salle associative ou encore la rénovation de l'école élémentaire Champ fleuri. « Depuis quelques semaines, nous nous sommes lancés dans la création d'une extension de l'école, informait le maire au moment de la remise du chèque. À l'inverse des communes alentour, nous avons une population qui semble rajeunir. Chaque année, nous enregistrons les arrivées de nouveaux

enfants dans la commune. Si bien qu'il était nécessaire de créer une nouvelle classe ».

En tout, les travaux représentent un investissement de 3,5 millions d'euros. « Grâce à la Région, nous avons obtenu une subvention de 750 000 euros. C'est quand même près d'un quart de l'investissement, ce qui n'est pas rien », soulignait Jean-Marc Chanussot.

Une fois les travaux terminés, peut-être que la commune bénéficiera d'un nouveau contrat d'aménagement rural. Après tout, ne dit-on pas « jamais deux sans trois »...

● Jérôme LEMONNIER



Grâce à l'aide de la Région, l'école élémentaire du Champ fleuri va bénéficier d'une extension et d'une rénovation globale. JURSM77

### ENFANCE. Une médiathèque et une halte-garderie

#### ÉVRY-GRÉGY-SUR-YERRE

Courant janvier, la ville d'Évry-Grégy-sur-Yerre a reçu un chèque de 750 000 euros de la part de la Région Île-de-France. Cette subvention doit permettre la réalisation de deux projets d'envergure : la création d'une halte-garderie à deux pas du groupe scolaire, et la réalisation d'une médiathèque à la place de l'actuelle bibliothèque communale.



La cour de la future halte-garderie Sémon-Rapaport

Une aubaine pour la petite ville de 3 200 habitants, d'autant plus qu'elle est interdite d'emprunt à cause de la réalisation du groupe scolaire, il y a dix ans. « Je ne suis pas un adepte du jeu de la chasse aux subventions, mais je n'ai pas trop eu le choix, a reconnu Daniel Poirier, le maire de la commune, lors de la remise de cet important chèque, le 15 janvier. Clairement, l'aide de la Région est un apport financier qui nous est très important. Sans cela, nous n'aurions rien pu faire à la bibliothèque et nous aurions construit une garderie moins bien dimensionnée », a-t-il conclu.

● Jérôme LEMONNIER



• **La République de Seine-et-Marne 17 Mars 2025 – n°8194**

> Annonces judiciaires et légales. Avis administratifs. Evry-Grégy-Sur-Yerre.

**Commune d'ÉVRY-GRÉGY-SUR-YERRES**

**Modification N° 3 du Plan Local d'Urbanisme**

**1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté du 7 mars 2025, le maire d'Évry-Grégy-sur-Yerres a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme du 4 avril 2025 au 5 mai 2025.

À cet effet, M. Michel CERISIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal administratif de Melun.

Le dossier d'enquête publique est consultable par le public :

- à la mairie d'Évry-Grégy-sur-Yerres aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet <https://www.mairie-evry-gregy.fr/>

- sur le registre numérique <https://www.registre-numerique.fr/ee25038>

Des observations peuvent être consignées :

- dans le registre disponible en mairie, également par voie postale : à l'attention du commissaire enquêteur, mairie d'Évry-Grégy-sur-Yerres, 20B All. du Château, 77166 Évry-Grégy-sur-Yerres,

- par mail à [ee25038@mail.registre-numerique.fr](mailto:ee25038@mail.registre-numerique.fr) ou [enquete-publique-evrygregy@orange.fr](mailto:enquete-publique-evrygregy@orange.fr)

Le commissaire enquêteur assurera des permanences le :

- Lundi 14 avril 2025 de 14 h 30 à 17 h 30.

- Samedi 26 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00.

- Lundi 5 mai 2025 de 14 h 30 à 17 h 30.

**Le Maire.**

• **La République de Seine-et-Marne 24 Mars 2025 – n°8195**

> Valence-En-Brie. Culture. Le second salon du livre, c'est ce week-end !

**VALENCE-EN-BRIE**

**CULTURE. Le second salon du livre, c'est ce week-end !**

La seconde édition du livre de Valence-en-Brie se déroulera le samedi 29 et le dimanche 30 mars. Avec une trentaine d'auteurs, tous les genres littéraires seront représentés.

Le village de Valence-en-Brie s'apprête à accueillir la seconde édition de son salon du livre, les samedi 29 et dimanche 30 mars prochain, de 10h à 18 heures. Porté par l'association Histoire Patrimoine et Environnement valencien (HPEV77), créée en 2009, cet événement littéraire souhaite faire vivre la culture en milieu rural et créer un espace de rencontre autour du livre.

**« Remettre les gens à la lecture »**

« Nous avons senti que certaines personnes du village, notamment les plus âgées, étaient très intéressées par l'Histoire », indique Danielle Bullo, la présidente d'HPEV77.

Historienne autodidacte, elle porte aujourd'hui, avec son mari, le projet du Salon du livre, avec le souhait de « remettre les gens à la lecture ». L'idée initiale est venue du maire, Pierre Racine. « Évidemment, on a dit banco !, s'enthousiasme la présidente. Notre réflexion nous a conduits à nous tourner vers plusieurs genres littéraires, de la BD, au polar, du roman aux poèmes,



Le second salon du livre de Valence-en-Brie se tiendra le samedi 29 et le dimanche 30 mars Photo transmise à RSM77

en passant par le théâtre et la littérature pour la jeunesse.»

Cette année, une trentaine de stands seront présents, dont

deux dédiés à la Société d'histoire du Châtelet-en-Brie et à la Société des amis des monuments et sites de Seine-et-Marne.

**Les auteurs à l'honneur**

« Nous n'invitons que des

auteurs, et il n'y aura pas d'éditeurs, ni de libraires, explique Danielle Bullo. Cette décision permet de mettre en

avant les créateurs, notamment des écrivains locaux et d'ailleurs. La majorité d'entre eux viennent de Seine-et-Marne et il y aura beaucoup de jeunes auteurs.»

Il faut dire que Danielle Bullo connaît bien le monde de la littérature puisqu'elle participe à d'autres salons du livre de la région. « Le plus difficile, c'est d'arriver à faire bouger le public, c'est toujours un défi, constate-t-elle. Lors de la première édition, j'ai eu le sentiment qu'il y avait plus de visiteurs extérieurs à Valence-en-Brie que du village même. Et ce que j'ai beaucoup regretté l'année dernière, c'est l'absence des enfants, parce qu'on avait beaucoup misé sur eux.»

Cette année encore, des animations viendront rythmer le salon. Le samedi, l'un des exposants lira ses poèmes et des extraits de certains de ses livres. Le dimanche, la Compagnie théâtrale du Javot, implantée depuis de nombreuses années à Valence-en-Brie, lira des lettres de Poilus.

■ **Salle Marius-Albert, 5 place de l'église, à Valence-en-Brie.**



## SIVRY-COURTRY/VAUX-LE-PÉNIL. La police saisit 300 kg de bulbes de jonquilles

Quatorze sacs de bulbes de fleurs ont été saisis dans une voiture, interceptée à Vaux-le-Pénil. Ils ont été arrachés dans une parcelle privée de Sivry-Courtry.

« L'arrivée du printemps n'autorise pas tout ! », souligne la police nationale.

En effet, quelle ne fut pas la surprise des policiers de la brigade de contrôles routiers de Seine-et-Marne, lors du contrôle d'une Renault Clio à Vaux-le-Pénil, le dimanche 16 mars.

Les fonctionnaires du service départemental de sécurité publique patrouillaient en véhicule banalisé lorsqu'ils ont repéré la voiture qui circulait sur la RD 408, avec l'arrière touchant presque le sol. Et pour cause : dans le coffre et l'habitacle, se trouvaient 300 kilos de bulbes de fleurs répartis dans quatorze gros sacs.

### Des bulbes arrachés

Les trois occupants de la Renault, appartenant à la communauté des gens du voyage, ont reconnu les avoir arrachés dans une parcelle privée de Sivry-Courtry.

« Ils nous ont expliqué



Les policiers ont saisi 300 kilos de bulbes de jonquilles dans une voiture interceptée à Vaux-le-Pénil. Police nationale

que c'étaient des jonquilles, indique une source policière. En sachant que le bulbe vaut 50 centimes, les préjudices se chiffrent en centaines d'euros, et pourraient atteindre 1 000 € à 2 000 € ». La marchandise a été saisie et l'Office

français de la biodiversité a été alerté.

Âgés de 31 à 35 ans, les trois suspects, membres de la même famille, ont donné une adresse de rattachement en Eure-et-Loir et dans le Loir-et-Cher. Déjà connus des services

de police pour divers vols, ils seront convoqués ultérieurement au commissariat de Melun. Le propriétaire du terrain est en cours d'identification.

• Agnès GAUDICHON-BRAIK



• La République de Seine-et-Marne 24 Mars 2025 – n°8195

> Annonces judiciaires et légales. Concession - DSP.



**Exploitation du service public d'alimentation en eau potable de la commune de Guignes**

**AVIS DE CONCESSION**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de Communes Brié des Rivières et Châteaux, 1, rue des Petits Champs, 77820 Le Châtelet-en-Brie, téléphone : 01 60 66 67 10, courriel : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr)

**Objet du marché :** concession (ou délégation) par affermage du service public de l'eau potable de la commune de Guignes.

**Type de procédure :** procédure simplifiée ouverte selon l'article R.3126-1 du Code de la commande publique.

**Code CPV :** 65100000.

**Caractéristiques principales :** la présente consultation a pour objet de confier à un délégataire l'exploitation du service public d'alimentation en eau potable de la commune de Guignes pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2026.

**Valeur totale estimée :** 1 382 000 euros HT.

**Conditions de retrait du Dossier de Consultation :** le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Visite obligatoire des installations le 9 avril 2025.** Le rendez-vous est fixé à 9 h 00 au réservoir de Guignes. Les candidats devront avoir préalablement confirmé leur présence à l'adresse [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr) au plus tard 5 jours calendaires avant la date de visite.

**Critères d'attribution :** les offres seront jugées selon les critères détaillés au règlement de la consultation.

**Transmission des offres :** conformément au Code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique sur le profil acheteur (candidature + offre) à l'adresse suivante : [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Date limite de réception des offres :** vendredi 9 mai 2025 à 12 h 00.

**Renseignements complémentaires :** les renseignements peuvent être obtenus sur [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 19 mars 2025.

• La République de Seine-et-Marne 24 Mars 2025 – n°8195

> Annonces judiciaires et légales. Concession - DSP.



**Concession (ou délégation) par affermage du service public de l'assainissement des communes de Argentières, Beauvoir, Chaumes-en-Brie, Ozouer-le-Voulgis, Guignes et Yèbles**

**AVIS DE CONCESSION**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté de Communes Brié des Rivières et Châteaux, 1 rue des Petits Champs 77820 Le Châtelet-en-Brie, Téléphone : 01 60 66 67 10, courriel : [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr)

**Objet du marché :** concession (ou délégation) par affermage du service public de l'assainissement des communes de Argentières, Beauvoir, Chaumes-en-Brie, Ozouer-le-Voulgis, Guignes et Yèbles.

**Type de procédure :** Procédure simplifiée ouverte.

**Code CPV :** 90400000.

**Caractéristiques principales :**

La présente consultation a pour objet de confier à un délégataire l'exploitation du service public d'assainissement du territoire Nord-Est pour une durée de 8 ans, dans le cadre d'une délégation de service public, à compter du 1er janvier 2026.

**Valeur totale estimée :** 6 300 000 euros HT.

**Conditions de retrait du Dossier de Consultation :**

Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Visite obligatoire des installations le 8 avril 2025.** Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au siège de la Communauté de Communes situé 1 rue des Petits Champs 77820 Le Châtelet-en-Brie. Les candidats devront avoir préalablement confirmé à l'adresse [accueil@ccbrc.fr](mailto:accueil@ccbrc.fr) leur présence au plus tard 5 jours calendaires avant la date de la visite.

**Critères d'attribution :** les offres seront jugées selon les critères détaillés au règlement de la consultation.

**Transmission des offres :**

Conformément au Code de la commande publique, les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique sur le profil acheteur (candidature + offre) à l'adresse suivante : [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Date limite de réception des offres :** vendredi 23 mai 2025 à 12 h 00.

**Renseignements complémentaires :**

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de [www.maximilien.fr](http://www.maximilien.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 19 mars 2025.



• Magazine de Seine-et-Marne – Mars 2025 n°155

>Retour en image. Blandy enchanté.

Du 30 novembre au 5 janvier

## Blandy enchanté

Pendant les fêtes, le château de Blandy a embarqué un public nombreux dans son tout nouveau spectacle immersif, empli de magie ! Le jeu des acteurs et la scénographie ont plongé les spectateurs en 1360, aux côtés de Jean II, vicomte de Melun, de retour dans son château...

• Magazine de Seine-et-Marne – Mars 2025 n°155

>Blandy. *Un second mécène pour le château de Blandy.*



MÉCÉNAT

## Un second mécène pour le château de Blandy

L'entreprise Wiame TP, située à La Ferté-sous-Jouarre, a signé une convention de mécénat avec le Département, dans l'objectif de développer le parcours muséographique du château de Blandy. Un accord qui s'inscrit dans une politique de mécénat ambitieuse, visant à tisser des liens avec les acteurs économiques locaux. L'entreprise Wiame TP s'engage ainsi à soutenir le château à hauteur de 5 000 €. Une contribution qui va permettre d'enrichir les décors scénographiques du château, et plus précisément la reconstitution de la salle de travail d'un seigneur du XV<sup>e</sup> siècle.

info+ [mecenat@departement77.fr](mailto:mecenat@departement77.fr)  
[seine-et-marne.fr/fr/mecenat](http://seine-et-marne.fr/fr/mecenat)

• Magazine de Seine-et-Marne – Mars 2025 n°155

>A l'affiche Mars/Avril. Valence-En-Brie. *Salon du livre.*

**29/03 et 30/03**

**Salon du livre**

**Valence-en-Brie /  
salle Marius-Albert**

2<sup>e</sup> édition : policier, BD, voyages, vie pratique, jeunesse...

• Horaire : de 10h à 18h

[hpev77@gmail.com](mailto:hpev77@gmail.com)



[briedesrivierresetchateaux.fr](http://briedesrivierresetchateaux.fr)

> Fontainebleau. *Journées des Plantes & art du jardin.*



**29/03 et 30/03**  
**Journées des Plantes  
et Art du jardin**

**Fontainebleau / Grand Parquet**

Après quatre années passées à Blandy, l'événement s'installe dans la ville impériale. 120 exposants seront présents, des pépiniéristes, artisans et professionnels de l'art de vivre au jardin :

- pépiniéristes spécialisés en végétaux rares et de collection,
- horticulteurs producteurs de vivaces annuelles et bulbes,
- artisans d'art du jardin : ferronnerie – poterie – mobilier,
- experts en aménagement paysager
- spécialistes des outils et équipements de jardinage,
- créateurs de décoration extérieure

De nombreuses animations, démonstrations et ateliers pratiques seront également présentés :

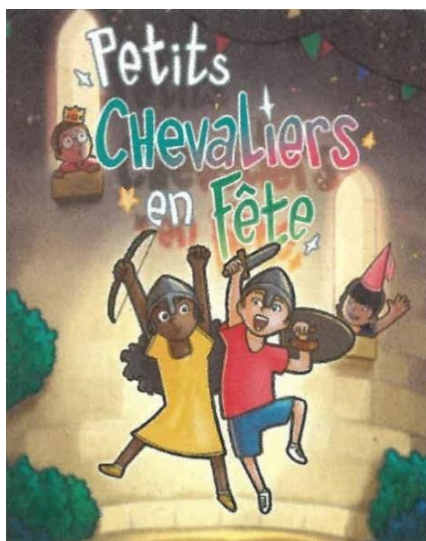
- taille des arbres fruitiers par des experts pépiniéristes,
- art du bouturage et multiplication des plantes,
- techniques de rempotage et création de jardinières,
- découpe d'ardoises marque-plante,
- initiation à l'aquarelle
- animation et démonstrations équestres

• Horaire : 10h-18h

• Tarifs : 6 € PMR ; 8 € adulte ; gratuit -12 ans

[journéesdesplantesfontainebleau.fr](http://journéesdesplantesfontainebleau.fr)

> Blandy. *Petits chevaliers en fête.*



**12/04 et 13/04**  
**Petits chevaliers en fête**  
**Château de Blandy**

Partez à la découverte du bestiaire du Moyen Âge et devenez de vrais dresseurs d'animaux fantastiques !

• Horaire : de 10h30 à 18h30

• À partir de 3 ans

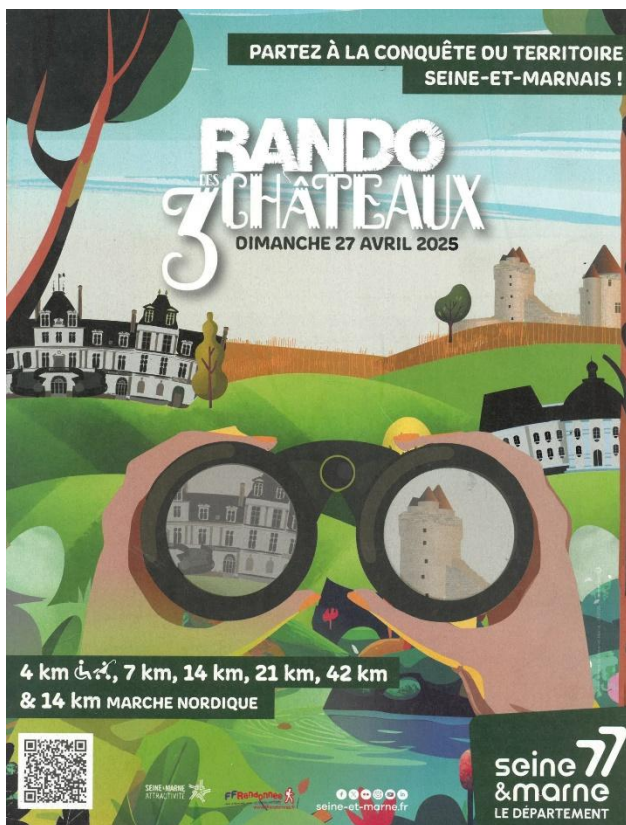
[chateau-blandy.fr](http://chateau-blandy.fr)



[briedesrivieresetchateaux.fr](http://briedesrivieresetchateaux.fr)



>A l'affiche Avril. *Rando des 3 châteaux.*



## 27/04 Rando des 3 Châteaux

6 parcours pour partir à la conquête du patrimoine seine-et-marnais ! Pour toute la famille et tous les niveaux.

- 4 km, boucle au départ de Blandy (départ entre 15h et 15h30)
- 7 km, boucle au départ de Blandy (départ entre 13h15 et 14h15)
- 14 km de Melun à Blandy (départ entre 9h et 9h45)
- 21 km, boucle au départ de Bombon (départ entre 8h30 et 9h15)
- 42 km de Fontainebleau à Blandy (départ entre 7h et 7h30)
- 14 km marche nordique, boucle au départ de Saint-Méry (départ entre 9h et 9h30 pour la marche nordique et entre 9h30 et 10h15 pour la marche classique)

• Un événement 100% gratuit et sans inscription.  
[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)



>A l'affiche Mai/Juin Blandy. *Les Seigneuriales de Blandy.*

## 31/05 et 01/06 Les Seigneuriales de Blandy

### Château de Blandy

Les seigneurs de guerre se réunissent à Blandy pour un tournoi légendaire sur le thème de la guerre de Troie.

Au programme :

- tournoi de chevaliers
- camp de reconstitution militaire et civile
- fauconnerie
- spectacles de jonglerie et d'artistes de rue

• Horaire : de 10h30 à 18h30

[chateau-blandy.fr](http://chateau-blandy.fr)



[briedesrivieresetchateaux.fr](http://briedesrivieresetchateaux.fr)